VILLE D'ARLON

COMMISSION COMMUNALE DE MOBILITÉ DOUCE ET RÉDUITE (CCMDR)

Réunion du 26 juin 2019

NOM	REPRESENTATION	CONTACT	PRESENCE
Gervaise ROPARS	Présidente	gervaise.ropars@hotmail.com	P
Kamal MITRI	Echevin de la Mobilité	kamal.mitri@arlon.be	P
Thibaut VINCENT	Conseiller en Mobilité	thibaut.vincent@arlon.be	P
Cécile FRANCESCANGELI	Aménagement Territoire	cecile.francescangeli@arlon.be	E
Frédéric BOURGUIGNON	Police Zonale	frederic.bourguignon@police.belgium.eu	E
Marie BLEROT	Conseillère Arlon2030	marieblerot@gmail.com	P
Pierre-Philippe BALON	Conseiller Arlon2030	pierrephilippebalon@gmail.com	E
Henri MANIGART	Conseiller MRMC	-	P
Géraldine FROGNET	Conseillère Ecolo	lettre.ecarlate@skynet.be	P
Patty SCHMIT	Conseillère Pour vouS	pattyschmit14@gmail.com	E
Marielle FLAMMANG	ASBL Gestion Centre-ville	marielle.flammang@arlon.be	E
Zipporah SOXHLET	ACIA	zipporah.soxhlet@gmail.com	E
Daniel ANTOINE	Altéo	antoine.daniel62@gmail.com	P
Xavier BOUVY	GRACQ	xavier.bouvy@yahoo.fr	E
François SPRUMONT	GRACQ	f.sprumont@gmail.com	-
Halinka NAGODA	GRACQ	arlon@gracq.be	P
Xavier BONTEMPS	Citoyen	bontemps@stimulus.lu	P
Philippe CALLAERTS	Citoyen	philippe.callaerts@laposte.net	P
Marc CONZEN	Citoyen	marc.conzen@arcelormittal.com	R
Norbert COURTOIS	Citoyen	courtois.n@gmail.com	E
Michel BOUVY	Citoyen	michel.bouvy@scarlet.be	E
Yannick DELACROIX	Citoyenne	fb684590@skynet.be	E
François GOERGEN	Citoyen	francoisgoergen@hotmail.com	-
Jean-Marie GUEBEL	Citoyen	jimmyabc@hotmail.fr	E
Guirec HALFLANTS	Citoyen	halflants@netc.eu	P
Johanna JACOB	Citoyenne	johanna@commonparadox.com	E
Godefroid LAMBORAY	Citoyen	godefroid.lamboray@gmail.com	-
François MARTIAL	Citoyen	fil@geo314.eu	-
Elise MONSEUR	Citoyenne	elise_monseur@hotmail.com	P
Vincent MORNARD	Citoyen	vmornard@voo.be	P
Damien SLEGTEN	Citoyen	dslegten@gmail.com	P
Brigitte TROUSSON	Citoyenne	brigittetrousson@hotmail.com	P
Jean WEBER	Citoyen	jean.l.l.weber@gmail.com	E
Marta ZAVRELOVA	Citoyenne	marta.zavrelova@centrum.cz	-

P: présent.e -: absent.e E: excusé.e R: représenté.e

Ordre du Jour:

1. Réaménagement de la Plaine des Manœuvres
2. Présentation des conclusions du groupe de travail "Waltzing"
3. Subside régional Mobilité douce 2019
4. Actions de Sensibilisation/répression – Police zonale

1. RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLAINE DES MANŒUVRES

Réunis en 4 sous-groupes, les membres ont été amenés à réfléchir aux impacts sur la mobilité des différents usages de la place à travers 2 volets: celui des acteurs utilisant l'espace et celui des aménagements à envisager. Ces propositions vont parfois au-delà du strict volet mobilité; cependant, la mobilité étant liée aux usages, il est apparu nécessaire d'aborder les possibles utilisations de l'espace pour identifier des aménagements de mobilité les plus pertinents.

Ces réflexions devront être prise en compte par le futur auteur de projet du réaménagement de la Plaine des Manœuvres. Par ailleurs, les membres suggèrent que les riverains soient aussi associés à la réflexion.

a) Usagers de la place

Les principaux acteurs identifiés sont les suivants: habitants-riverains, travailleurs "proches" (Palais de Justice, Croix Rouge), travailleurs du centre-ville, forains, sportifs, personnes en transit, promeneurs (enfants et leur accompagnant, promeneurs de chiens), élèves sur le chemin de l'école, mangeurs de frites… La variété des acteurs a permis d'envisager le maximum d'usages et donc de forme de mobilité.

b) Aménagements

- L'ensemble des groupes insiste sur la **nécessité d'apaiser la vitesse et le flux des véhicules sur la rue du dispensaire**. Cela peut se faire par divers moyens, certains pouvant se combiner: zone 20, zone 30, chicanes, sens unique,… Le transit des voitures doit être découragé, celui des vélos et des piétons doit au contraire être favorisé via une sécurisation des infrastructures : trottoirs larges et plus nombreux, sentiers sur ou en travers de la place, pistes cyclables ou encore un trottoir partagé sont à envisager.
- Le **parking automobile** doit être organisé:
  - La commission comprend qu'il peut y avoir à certains moments un manque dans l'offre en stationnement et recommande par conséquent de ne pas diminuer l'offre actuelle. Une augmentation du nombre de places pourrait même être envisagée à condition de ne pas trop empiéter sur l'espace de la Plaine.
  - Il apparaît essentiel à la commission de laisser une grande place aux piétons et riverains pour leurs activités de loisirs. Un dispositif devra donc être mis en place afin que les voitures ne puissent plus se stationner sur l'herbe.
  - Ce dispositif garantira néanmoins l'accès aux camions des forains à l'occasion d'évènements occasionnels d'ampleur (foire, weekend Gallo-romain,…).
  - La **gestion des parkings** apparait aussi comme une piste intéressante. Ainsi, si la demande en stationnement sur la Plaine est si forte, cela est dû à un "effet de bord": le parking de la Place Schalbert, toute proche, étant payant, les automobilistes préfèrent se stationner à la Plaine des Manœuvres (stationnement gratuit sans limite de temps), menant à la saturation des lieux. Par conséquent, une piste de solution pourrait être de mettre le parking de la Plaine en zone bleue (stationnement gratuit avec limite de temps).

- Le **stationnement vélo**, actuellement inexistant, devra être prévu à destination a minima des utilisateurs ponctuels de la place.
- Les **accès piétons** à la Plaine des Manœuvres doivent être particulièrement bien soignés, conçus de manière globale et intégrés par rapport aux autres espaces environnants. On peut citer l'accès à la place par le nord de la rue du dispensaire (beaucoup d'usagers viennent de ces quartiers-là), une liaison sécurisée avec la Place Schalbert et le petit espace vert situé devant le Palais de Justice, l'intégration au projet de l'escalier menant à la rue Scheuer ou encore l'amélioration du le trottoir le long du Palais de Justice. Cela passe évidemment par, notamment, des passages pour piétons idéalement situés et un éclairage adapté des trottoirs.
- Pour favoriser la fréquentation de la Plaine, la commission souhaite que celle-ci se développe à la fois comme un **espace sécurisé** pour les modes doux (piéton, cyclistes…) et un **espace convivial** favorisant les rencontres et les loisirs**.** Pour cela, un minimum de mobilier urbain est suggéré: bancs, tables, poubelles, point d'eau et toilette publique seraient appréciés par les utilisateurs même de la Plaine. Les arbres actuels et l'aspect vert de la Plaine constituent également un élément essentiel de cette convivialité: leur conservation et leur amélioration est à cet effet souhaitée, au même titre que l'installation d'un espace de jeux. Considérant la nécessaire modularité de la place, celui-ci devra soit être pourvu d'une infrastructure aussi légère que possible et/ou démontable ou placé de manière adéquate permettant un usage varié de la Plaine (structuration en sous-espaces).
- De manière générale, les aménagements proposés par l'auteur de projet devront strictement respecter les **normes PMR** en vigueur. Une réalisation de la Plaine en terrasses, par exemple, permettrait de supprimer certains inconvénients de la pente naturelle du terrain pour les PMR, poussettes, personnes âgées,… Mais la transition entre ces espaces devra alors être soignée.
- L'amélioration du **drainage du sol** de la Plaine a aussi été considéré comme essentiel en termes de durabilité et de polyvalence des aménagements futurs.

2. PRÉSENTATION DES CONCLUSIONS DU GROUPE DE TRAVAIL "WALTZING"

La Commission prend acte des conclusions du groupe de travail "Waltzing". Il est insisté sur le fait qu'une part importante du flux de transit venant le matin du carrefour Liedel et traversant Waltzing part ensuite vers Eischen via la rue du Lingenthal; toutes les voitures ne vont donc pas vers le chemin de Dèle.

Un contact a été pris avec la Région wallonne, dont l'aval est nécessaire avant toute modification de la signalisation routière, concernant la zone 30, l'installation de chicanes rue du Lingenthal, le SUL (sens unique limité) du chemin des Espagnols et la sécurisation des virages du centre du village

3. SUBSIDE RÉGIONAL MOBILITÉ DOUCE 2019

La Commission prend acte du choix du cheminement proposé dans le cadre du subside (sentier du Moulin Lampach) et de l'octroi par la Région de la promesse de subsides d'un montant de 180.000 €.

4. ACTIONS DE SENSIBILISATION/RÉPRESSION – POLICE ZONALE

Point reporté, la Police n'ayant exceptionnellement pu être présente.

5. DIVERS

La Commission prend acte de la démission de Halinka Nagoda.

Les précédentes présentations du Plan Communal de Mobilité seront envoyées aux nouveaux membres afin qu'ils puissent se familiariser avec le PCM avant la venue du bureau d'études en septembre.

En vue de la Semaine de la Mobilité, Daniel Antoine (représentant d'Altéo) insiste sur le fait qu'une invitation doit être envoyée aux membres du Collège et du Conseil afin de faire participer un maximum d'élus au "Parcours du combattant PMR". D'autre part, nous pourrions profiter de cet évènement pour organiser un village des associations actives dans le domaine de la mobilité (Starter, La Clairière,…).

_____

Clôture de séance à 22h30.

Fait à Arlon, le 8 juillet 2019.

Thibaut VINCENT, Conseiller en Mobilité